



Gestion expertise Japon

AMC PRO JAPAC

AMC Pro Japac est un compartiment du fonds « umbrella » AMC PROFESSIONAL FUND. Il couvre le marché japonais des actions.

AMC Pro Japac a été conçu pour tirer activement parti du renouveau économique qu'offre le pays du Soleil levant.

CONCEPT DE GESTION

Nous avons développé une gestion rigoureuse et dynamique confiée à des spécialistes expérimentés.

Notre objectif est triple :

- Optimiser en permanence l'allocation sectorielle et thématique ainsi que la sélection des titres.
- Optimiser le portefeuille en fonction des risques inhérents au marché.
- Surperformer l'indice de référence.

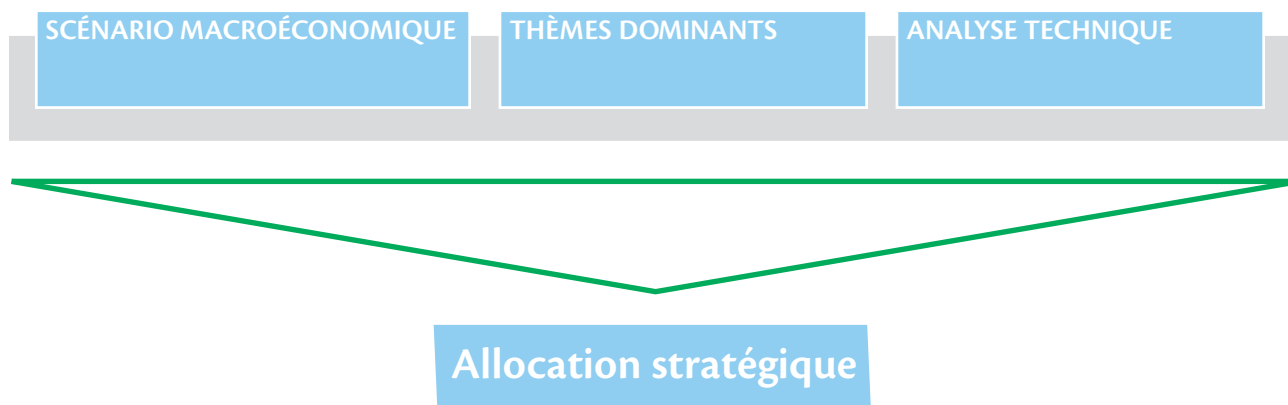
L'INDICE DE RÉFÉRENCE

Nous avons adopté l'indice Topix, qui englobe les actions de près de 1700 sociétés cotées en première section de la Bourse de Tokyo. Il comprend aussi bien des grandes entreprises leaders mondiaux dans leur domaine, que des petites capitalisations actives sur le marché domestique.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

- Plus de trente-cinq ans d'expérience de gestion du marché japonais.
- Gestion par des spécialistes expérimentés.
- Développement d'une méthodologie adaptée aux particularités du marché.
- Réseau de contacts locaux et suivi de près des sociétés par des visites régulières.
- Meilleure gestion des risques encourus.

NOTRE MÉTHODOLOGIE



Trente-cinq ans d'expérience de gestion du marché japonais nous ont permis de développer une méthodologie adaptée à ses particularités. Ainsi, dans une première phase, il est important d'analyser les facteurs d'influence extérieurs sur le pays, tels que la conjoncture mondiale, la situation géopolitique internationale ou l'évolution des devises et des taux. L'économie intérieure sera aussi étudiée de près par un suivi de statistiques (PIB, consommation, activité industrielle...) et d'enquêtes, dont le fameux Tankan.

Visites sur place

Nos gestionnaires se rendent régulièrement dans le pays du Soleil levant pour visiter des entreprises locales et pour maintenir leur réseau de contacts, indispensable dans un pays comme le Japon et sa culture particulière. Une telle démarche est déterminante :

- Le gestionnaire est mieux à même de se faire une opinion sur la situation macroéconomique du pays, son dynamisme et la situation politique. Il obtient ainsi une meilleure compréhension des spécificités locales et des opportunités. Le nombre de clients dans les magasins, la taille de leurs sacs à la sortie, la longueur des files de taxis à Ginza et la nécessité ou non de réserver une table au restaurant sont autant d'indicateurs peu conformistes, mais particulièrement fiables.
- En visitant les entreprises, le gestionnaire peut mieux évaluer par lui-même la qualité du management, les conditions de travail ainsi que, pour les sociétés industrielles, les lieux de production, leur niveau de modernité et l'utilisation adéquate des investissements réalisés.

Approche sectorielle

Notre approche consiste à nous positionner sur des secteurs offrant un potentiel bien identifié. Des outils prévisionnels ont été développés. Ils sont basés sur les corrélations entre les groupes économiques et des indices conjoncturels. Lorsque des biais sectoriels sont pris, l'investissement sera réparti au sein de plusieurs sociétés dudit secteur et en respectant une certaine cohérence entre leur poids respectif dans l'indice et leur poids dans le portefeuille d'AMC Pro Japac. Le résultat de la stratégie sectorielle ne doit en effet pas être faussé par la défaillance d'une seule société.

Analyse technique

Le recours à l'analyse technique occupe une place importante dans notre processus de décision. Son utilisation intervient à tous les niveaux, c'est-à-dire tant pour le choix des secteurs que pour celui des titres. L'étude des indicateurs techniques est un complément indispensable à l'analyse fondamentale et s'avère particulièrement utile pour identifier les tendances à court et à moyen terme, suivre les positions en portefeuille et déterminer les points d'entrée ou de sortie sur les titres.

Analyse fondamentale

Nous déterminons deux types de valeurs, que nous analysons en fonction de critères précis.

Valeurs de fonds de portefeuille

Cette première catégorie est constituée de titres représentatifs de sociétés de première qualité, leaders dans leur domaine, qui offrent des perspectives attrayantes, et dont la situation financière est saine et la direction a fait ses preuves.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

APPROCHE RELATIVE

- indice Topix
- style semi-actif



TOP-DOWN

- comité de placement
- allocation stratégique
- allocation sectorielle



BOTTOM-UP

- analyse fondamentale
- analyse technique
- allocation tactique

Valeurs de diversification

Nous diversifions aussi nos investissements en acquérant des titres de capitalisations plus petites. Notre expérience nous permet de sélectionner des sociétés détenant un fort potentiel de croissance.

Critères de sélection

Nous analysons de façon approfondie de nombreux critères:

- La société dans son secteur d'activité, ses produits, ses parts de marché, sa position compétitive, son potentiel d'expansion.
- Des données plus opérationnelles sur la société telles que l'évolution des revenus et des profits, la rentabilité, la structure, le niveau de l'endettement, le cash-flow qu'elle génère ou la politique de dividende.
- Le management, son efficacité, sa qualité, le succès des stratégies qu'il a développées.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Nom du fonds	AMC PROFESSIONAL FUND- AMC Pro Japac
Statut juridique	Fonds de droit suisse
Gérant du fonds	BCV Asset Management
Direction du fonds	Gérfonds SA
Banque dépositaire	BCV
Date de création	Classe A: 30.04.1970 Classes B et C: 02.06.2006
Monnaie de référence	JPY
Clôture de l'exercice	31 mars
Emission / rachat	Chaque jour ouvrable
Commission forfaitaire	Classe A: 1,40% Classe B: 1,10% (mise de fonds de CHF 5 mio au minimum) Classe C: 0,80% (mise de fonds de CHF 30 mio au minimum)
Commissions d'émission et de rachat	Consultez votre conseiller
Indice de référence	Topix
N° de valeur	Classe A: 277 540 Classe B: 2 576 246 Classe C: 2 576 252
Publication des cours	Le Temps, NZZ Reuters: 0#GERI1= Bloomberg: GERI1 Telekurs: 85,BCVL7
Rapport d'activité	Trimestriel

Contact

Pour des conseils et des informations actualisées, n'hésitez pas à :

- contacter un conseiller au 021 212 23 86

- surfer sur www.bcv.ch/am
www.gerifonds.com



Informations juridiques

Les rapports annuels et semestriels ainsi que le prospectus et le règlement du fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction de fonds, Gérfonds SA (<http://www.gerifonds.com>) ou de la BCV (place St-François 14, 1003 Lausanne). Les informations contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations, lesquelles sont susceptibles de modifications en tout temps sans préavis. Ce document a été élaboré par le département Asset Management de la BCV dans un but purement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les risques liés à certains placements (en particulier les produits dérivés sous quelque forme que ce soit, les placements en fonds alternatifs ou sur des marchés émergents) ne conviennent pas à tous les investisseurs; il leur appartient de prendre contact avec un conseiller pour un examen spécifique de leur profil de risques, et de se renseigner sur les risques inhérents à toute décision, notamment en consultant la brochure relative aux risques particuliers dans le commerce de titres de la BCV, avant toute opération. Un investissement peut s'apprécier ou se déprécier pour de multiples raisons et il se peut que l'investisseur ne récupère pas ses fonds. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles et futures. Par ailleurs, les fluctuations des cours de change peuvent provoquer une hausse ou une baisse de la valeur des investissements. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (notamment Allemagne, UK, USA et « US persons »). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure. Source: BCV

© L'oeuvre représentée *The great Mogul & Ogives* est une création de l'artiste Vincent Kohler, 2004.